De l'importance de la géographie dans l'étude du lien entre mouvements de populations et transformation culturelle.

Olivier Damourette

▶ **To cite this version:**

Olivier Damourette. De l'importance de la géographie dans l'étude du lien entre mouvements de populations et transformation culturelle.. Francophonie(s) africaines(s) : langues, culture et identités au prisme de l'interculturel, Université Sultan Moulay Slimane, Nov 2022, Beni Mellal, Maroc. halshs-04087052

HAL Id: halshs-04087052
https://shs.hal.science/halshs-04087052

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l’importance de la géographie dans l’étude du lien entre mouvements de populations et transformation culturelle.

Olivier Damourette
Chaire Francophonies et migrations
UR CERES
Institut catholique de Toulouse

Résumé

Les personnes en migration portent en elles leurs pratiques, codes culturels, croyances et traditions. Lors de l’arrivée dans une société d’accueil se mettent alors en place de multiples mécanismes - imperceptibles sur le moment - qui vont aboutir à des modifications substantielles tant du côté des migrants eux-mêmes que des accueillants.
Ce processus d'acculturation renvoie aux changements culturels qui se produisent lorsqu'un groupe ou un individu est en contact avec une nouvelle culture. Cela se traduit par exemple par l'adoption de pratiques culturelles, de normes sociales, de valeurs nouvelles.
En nous plaçant dans une approche géographique sensible nous pouvons également supposer que la dynamique d'acculturation, pour stressante qu’elle soit, est également créatrice pour les individus et les communautés, en particulier à travers les stratégies qui se développent de part et d’autre par rapport à la ressource spatiale et à la manière dont elle est mobilisée.

Mots-clés : Migration, Territoire, Identité, Acculturation, Société d’accueil

Abstract

Migrants carry their own practices, cultural codes, beliefs and traditions. Upon arrival in a host society, multiple mechanisms are put in place which will lead to substantial modifications on the part of both the migrants themselves and the hosts.
This process of acculturation refers to the cultural changes that occur when a group or a person is in contact with a new culture. This can be seen, for example, in the adoption of new cultural practices, social norms and values.
From a geographically sensitive approach we can also assume that the dynamics of acculturation, however stressful, are also creative for individuals and communities in particular through the strategies that develop on both sides in relation to the spatial resource and the way it is mobilised.

Keywords : Migration, Territory, Identity, Acculturation, Host society

Resumen

Los emigrantes llevan consigo sus propias prácticas, códigos culturales, creencias y tradiciones. Al llegar a una sociedad de acogida, se ponen en marcha múltiples mecanismos - imperceptibles en ese momento - que provocarán cambios sustanciales tanto en los propios emigrantes como en los anfitriones.
Este proceso de aculturación hace referencia a los cambios culturales que se producen cuando un grupo o un individuo entra en contacto con una nueva cultura. Esto puede observarse, por ejemplo, en la adopción de nuevas prácticas culturales, normas sociales y valores.
Desde un enfoque geográficamente sensible también podemos suponer que la dinámica de la aculturación, por estresante que sea, también es creativa para los individuos y las comunidades en particular a través de las estrategias que se desarrollan por ambas partes en relación con el recurso espacial y la forma en que se moviliza.

Palabras clave : Migración, Territorio, Identidad, Aculturación, Sociedad de acogida

***

Groupe hétérogène par définition, les migrants quittent leur pays d'origine pour des raisons diverses, comme la persécution politique, religieuse, la guerre, l'instabilité économique ou encore l'absence de perspectives d'avenir. Dans leur parcours les villes les attirent plus particulièrement car, au-delà des opportunités économiques, elles offrent l'accès à des services divers et sont le gage d'une plus grande discrétion pour des populations qui se voient souvent de façon négative, éprouvant une forme de honte ou de culpabilité liée au fait même d'avoir dû quitter leur pays.

Cependant, la vie urbaine si elle offre une invisibilité et un anonymat que l'on peut considérer comme protecteurs, peut représenter un défi pour les migrants notamment en termes d'intégration dans la société. De plus, le traitement des populations migrantes peut également varier considérablement en fonction du pays et de la politique locale.
De ce point de vue, le renforcement des réglementations et des lois liées à l'immigration en Europe est tout à fait significatif. En durcissant l'accès au territoire communautaire l'Union européenne a en effet créé *de facto* des migrants en situation irrégulière puisque les textes imposent désormais des parcours toujours plus complexes et difficiles aux personnes souhaitant, par exemple, demander le statut de réfugié.
Il est donc important de comprendre les défis auxquels ces populations font face lorsqu'elles arrivent en milieu urbain afin de se donner les moyens de les aider à s'intégrer de façon harmonieuse dans leur nouvel environnement.
En envisageant la migration dans le cadre d'un processus créatif cette approche contribue à faire bouger des lignes, à faire sortir les populations migrantes d'une vision du fait migratoire imposée par la conception européenne.
La représentation tacitement admise en Europe les place en effet systématiquement dans la position de victimes qui n'auraient pas prise sur leur existence et seraient, de fait, dans un état

de dépendance extrême, tant du point de vue de leur survie quotidienne que par rapport à tout processus en lien avec l'espace et le territoire.
En d'autres termes, ce statut « en négatif » les priverait de toute perspective de construction territoriale et identitaire dans les sociétés d'accueil, les figeant en quelque sorte dans une « identité définitive » qui fermerait ainsi la porte à une intégration pleine et entière.
Faute de pouvoir traiter l'intégralité de la question, nous nous pencherons donc ici plus particulièrement sur la façon dont les populations en migration construisent leur rapport à l'espace et au territoire. Souvent perçues comme engagées malgré elles dans un mouvement qui les dépasse elles doivent pourtant être considérées comme des acteurs agissant sur leur environnement.
En effet, si l'on se place dans l'ordre d'analyse d'un géographe comme Jean-Paul Paulet[1] lorsqu'il avance que « la perception du monde est, pour un citadin, autocentrée », nous pouvons supposer que le fait même de s'installer en ville va constituer pour les migrants un changement de paradigme considérable dans leur rapport à l'espace et par conséquent, leur rapport au monde.
De fait, si tous les États qui en ont les moyens humains et économiques produisent des statistiques sur les phénomènes migratoires, nous sommes malgré tout souvent face à des réalités qui relèvent d'une forme d'invisibilité et de circularité que nous pourrions qualifier de trace, de « palimpseste migratoire ».
Mais, contrairement au parchemin effacé qui trouve très vite sa nouvelle visibilité dans les mots qui le recouvrent à nouveau, la migration ne donne pas immédiatement et systématiquement lieu à une quelconque écriture. Elle se constitue dans sa forme visible et territorialisée plutôt sur le mode d'un témoignage fugace, de dynamiques qui dépassent les populations migrantes et les sociétés d'accueil.
L'urbanité serait de ce point de vue un puissant levier de modification du rapport aux autres et à l'espace et viendrait alimenter le processus d'acculturation pour les populations en mouvement comme pour les sociétés qui les accueillent.

* * *

Élément clé dans la construction identitaire de toute société humaine le paramètre spatio-temporel doit être pris en considération.
Cela peut se comprendre aisément du fait que l'espace et sa déclinaison sous forme construite qu'est le territoire n'est pas uniquement ce qui se rapporte à un lieu physiquement identifié, mais est surtout un lieu social et culturel qui se construit sur le temps long, à travers les interactions se produisant entre des individus, des groupes constitués et les institutions qu'elles soient étatiques ou non.
Si le territoire est intimement lié à l'histoire et à la mémoire des sociétés, et aux événements politiques, les traditions, les pratiques sociales et bien entendu les mouvements migratoires contribuent tous à façonner l'espace culturel d'une société.
La dimension temporelle s'avère donc essentielle pour qui veut comprendre la manière dont les populations se représentent dans l'espace, la façon dont elles se perçoivent et surtout, la manière dont elles peuvent construire une identité.

---

1 Jean-Paul PAULET, *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 207.

Dans nos sociétés largement urbanisées l'espace est aujourd'hui intimement lié à l'urbanisation et aux paramètres économiques. Cela a un impact extrêmement important sur la manière dont les individus perçoivent et se représentent leur environnement et le territoire.
Par conséquent, cela induit la nécessaire prise en compte du paramètre temporel pour appréhender la manière dont les populations s'adaptent (qu'il s'agisse de changements économiques ou sociaux) ou encore, comment elles négocient la façon dont elles vont pouvoir « utiliser » l'espace dans des sociétés qui ne sont pas forcément préparées à les accueillir ou, plus grave, qui sont dans une forme de refus voire d'hostilité à leur égard.
Pour les populations migrantes, l'expérience de l'appropriation de l'espace dans les sociétés d'accueil peut donc être troublante, voire difficile. En effet, il existe pour elles plusieurs moyens de s'approprier l'espace et de le faire devenir territoire, en d'autres termes de se l'approprier symboliquement et physiquement.
Cette territorialisation - nécessaire à la construction identitaire - se faire de diverses manières comme par l'établissement de liens avec les sociétés d'accueil ou, en tout cas, si nous nous plaçons à une échelle plus réduite, le tissage de liens avec les communautés locales.
Nous pouvons dire que cette situation s'apparente à une forme d'idéal, tant il est rare - mais pas impossible - de voir ce type de processus se produire.
Nous touchons ici du doigt la question du rapport intime entre un groupe humain et son territoire. En effet, tout cela renvoie à la multitude de facteurs (historiques, culturels et bien entendu géographiques) qui vont jouer de concert pour permettre la construction d'un rapport entre des individus et la forme singulière d'appropriation de l'espace que nous avons coutume d'appeler territoire.
Notons que le territoire dont nous parlons ici n'est pas celui relevant d'une entité étatique ou juridico-administrative mais bel et bien le produit d'un rapport physique autant que symbolique entre des individus et la portion d'espace sur laquelle ils évoluent.
Dans ce contexte, les populations migrantes sont dans une situation singulière dans la mesure où le paramètre historique est quelque peu évanescent, voire absent.
L'ancrage dans le temps long (considéré comme une des conditions classiques de la construction territoriale) est pour elles souvent absent dans les espaces sur lesquels elles s'installent.
Nous pouvons néanmoins avancer que les populations migrantes vont construire très rapidement cette forme d'ancrage qui, si elle ne s'inscrit pas à proprement parler dans une forme d'historicité, va malgré tout être très concrète dans la mesure où l'intensité des rapports avec leurs espaces d'installation va faire qu'en l'absence d'une « épaisseur temporelle » comparable à celle des sociétés « historiques » le lien qui va les unir à l'espace d'installation va d'emblée se constituer d'une façon forte. Cela est d'autant plus vrai qu'ils vont devoir s'inscrire dans l'espace en déployant d'intenses stratégies face à des sociétés pas toujours disposées à les accueillir.

De la même manière, si nous partons du principe que l'identité culturelle d'une société est l'un des déterminants de la construction du rapport intime avec le territoire, nous pouvons dire que les populations en mouvement sont, d'une certaine manière, défavorisées de ce point de vue.
Cependant de cette situation singulière, nous pouvons pourtant considérer que les migrants vont tirer une forme d'atout dans la mesure où les espaces fréquentés peuvent être considérés

comme vierges de pratiques culturelles, de coutumes, de croyances et autres expressions qui relèvent, par définition, de la nature de l'appartenance à une entité culturelle donnée.

Plus couramment, nous constatons que les populations migrantes s'inscrivant territorialement en s'installant dans des espaces communautaires (centres d'accueil par exemple) qui, s'ils leur sont imposés, constituent malgré tout le début d'une forme d'appropriation spatiale et surtout, d'une sortie de l'invisibilité où elles sont souvent cantonnées.
Par ailleurs, il est possible que cette construction territoriale passe également par l'appropriation physique de l'espace urbain par le biais de construction de logements de fortune (notons la présence de plus en plus visible de populations migrantes vivant dans des bidonvilles).
Pour les populations étrangères le paradigme spatio-temporel revêt une importance singulière. En effet, le parcours des migrants ne saurait être ramené au simple déplacement entre point de départ et point d'arrivée, ce qui lui ferait perdre une bonne part de sa substance.
Le processus de construction / déconstruction identitaire est dynamique, continu donc marqué par le temps. Le géographe Guy Di Méo[2] rappelle d'ailleurs que :

> Grâce à leurs ancrages spatiaux, grâce aux liens qu'ils tissent avec l'espace géographique, ses lieux et ses territoires, les individus et leurs groupes trouvent des ressources providentielles pour maintenir leur propre cohérence identitaire et fabriquer de la continuité par-delà les séparations spatio-temporelles que leur impose le déroulement de la vie sociale et ses mobilités. Dans un monde contemporain où la plupart des acteurs sont à la fois mobiles et installés, le concept de territorialité s'avère un outil fort utile pour comprendre de quelle façon les sujets régulent leurs identités et leurs spatialités multiples.

Dans ce contexte, nous pouvons dire que les migrations (en particulier les migrations forcées) contribuent à la création de territoire mais que ce processus créatif pourrait être perçu d'une certaine manière comme s'inscrivant « en creux », s'apparentant de la sorte à un négatif photographique.
De fait, les migrants qui arrivent en Europe ou dans les pays de transit d'Afrique du nord comme le Maroc, se trouvent dans une situation singulière du point de vue de l'inscription territoriale. Lorsque ces populations se déplacent, elles sont la plupart du temps contraintes de s'installer dans des espaces où elles ne sont pas forcément les bienvenues et où les ressources territoriales peuvent apparaître limitées tant l'occupation desdits espaces est parfois ancienne et a pu donner lieu à des processus de construction territoriale facilement identifiables et associés aux sociétés locales (bidonvilles par exemple).
Cela entraîne également un changement de situation significatif pour certains États comme le Maroc qui voit ces mouvements de populations engendrer des répercussions importantes sur la société.
Le royaume chérifien est, de ce point de vue, un exemple tout à fait intéressant car il est passé en un temps bref de la situation de pays d'émigration à celle de pays de transit, puis

---

[2] Guy DI MÉO, *Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et épistémologiques*, 2008. halshs-00281929, consulté le 10 septembre 2022 à : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281929/document

d'installation pour les populations migrantes originaires d'Afrique subsaharienne. Cela ne s'est pas fait sans provoquer de tensions quant à l'occupation de l'espace et de la construction territoriale des populations en mouvement qui se retrouvent quasiment bloquées dans le pays, alors qu'elles pensaient pour certaines d'entre elles, poursuivre leur route vers l'Europe tout proche.
Rappelons que l'Union européenne a joué un rôle particulièrement actif et a encouragé le Maroc à renforcer ses contrôles migratoires pour empêcher les migrants de se rendre vers la zone Shengen, à la suite de divers accords signés entre l'Union et le royaume. Il s'agit, en particulier de l'accord provisoire de réadmission de 1992 qui a jeté les bases de la coopération pour la gestion des flux migratoires.

C'est depuis cette époque que le pays a joué un rôle particulièrement important dans le cadre de la politique migratoire européenne (officiellement dans le but de réduire l'immigration clandestine) en renvoyant les migrants en situation irrégulière dans leur pays d'origine. Le problème est que le Maroc n'est pas forcément en mesure de satisfaire les *desiderata* des Européens si bien que les malheureux en situation irrégulière en Europe sont reconduits sur le sol marocain y restent parfois pour longtemps, sans véritable statut.
C'est d'ailleurs ce que souligne Nisrine Eba Nguema[3] quand elle rappelle la position du royaume du point de vue juridique sur l'entrée et le séjour des étrangers :

> En définitive, le cadre normatif en vigueur au Maroc vise plus à autoriser l'étranger à séjourner pendant une courte durée, qu'à y résider. Les conditions liées au travail, au mariage et les contraintes religieuses ont tendance à décourager les étrangers à vivre de manière permanente au Maroc. De nombreux étrangers ont d'ailleurs souligné le caractère « méfiant », « dur », « fermé », « non accueillant » des autorités marocaines qui sont chargées de les recevoir lors du dépôt du dossier concernant l'établissement ou le renouvellement du titre de séjour.

Pour bien comprendre la situation des migrants, il faut également signaler que les accords de réadmission de 1992, puis de 2007 dans leur forme définitive, ne concernent que les migrants marocains.
En d'autres termes, les migrants à destination de l'Europe qui ont transité sur le sol marocain avant d'en être refoulés, se situent dans une forme de vide juridique tant leur situation demeure peu claire.
Comme le note de son côté un rapport publié en 2020 sur le rôle de la société civile dans la coopération Union européenne-Afrique, la situation des migrants réadmis sur le sol marocain est particulièrement instructive.

---

[3] Nisrine EBA NGUEMA, *Loi sur l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc : les conditions pour résider régulièrement au Maroc*, in Nadia KHROUZ, Nazarena LANZA (dir.), Migrants au Maroc, Centre Jacques-Berque, 2015, consulté le 30 octobre 2022 à : https://books.openedition.org/cjb/891?lang=fr#authors

Selon Mohamed Kachani[4] auteur du texte « Les migrants ayant été contraints au retour sont relativement jeunes : environ 50 % d'entre eux ont moins de 45 ans et surtout se réinstallent en majorité (97,3 %) en milieu urbain. ».
Cette réalité migratoire se traduit sur le terrain par des tensions liées à l'occupation de l'espace. Les migrants d'origine subsaharienne contraints de vivre en milieu urbain, se retrouvent de plus en plus fréquemment sous le feu croisé des forces de l'ordre et de la population avec laquelle ils en arrivent parfois à entretenir des rapports tendus. Cela se traduit parfois par des affrontements comme en témoigne à intervalles réguliers la presse lorsqu'elle se fait l'écho des violences que peuvent subir les migrants, en butte au ressentiment grandissant de la population à leur égard[5].
Dans ces conditions, on comprend mieux les difficultés rencontrées par les populations migrantes dans leur accès à la ressource spatiale. Dans un contexte tendu, il paraît en effet difficile pour elles de s'inscrire géographiquement et d'une façon un tant soit peu officielle dans l'espace urbain.
Pourtant, parce qu'il est un élément central dans le système d'implantation des populations, l'espace urbain va être porteur de toutes les marques qui vont progressivement apparaître dans le contact entre groupe accueillant et groupe accueilli. À l'instar du paysage qui porte les stigmates de toute activité humaine, il va être le révélateur des relations culturelles, commerciales, de travail, bref de la vie sociale qui se construit dès que des groupes constitués entrent en contact. Bien plus qu'un simple réceptacle de parcelles de sociabilité, la ville se pose alors comme la pierre angulaire de l'insertion des migrants. Elle est le terrain d'expression des aspirations sociales des groupes en présence.
On peut donc considérer que le territoire est étroitement lié à la construction de l'identité pour les groupes en présence comme le souligne à juste titre Guy Di-Méo[6] :

> Sur un plan moins symbolique et plus pratique, la territorialisation de l'identité favorise grandement le contrôle politique de l'espace social en offrant aux pouvoirs à l'œuvre un champ concret, clairement repéré et balisé, de légitimité et d'action. Bref, lieux et territoires créent un « régime de lisibilité » particulièrement efficace des identités sociales de tous ordres. Si la société ne se perçoit guère derrière les individus qui la composent, les lieux comme le territoire se matérialisent, se cartographient et, par conséquent, se voient. Les référents spatiaux sont pour l'identité collective l'équivalent du corps pour l'identité individuelle.

---

4 Mohamed KHACHANI, *Contribution de la société civile à la coopération UE-Afrique en matière de retour, de réadmission et réintégration : le cas du Maroc*, Bruxelles, European Council on Refugees and Exiles, 2020, consulté le 30 octobre 2022 à : https://ecre.org/wp-content/uploads/2020/11/Les-accords-de-readmission.pdf

5 Hiba CHAKER, « Migrants en situation irrégulière à Casablanca: une crise d'accueil », *in Maroc Hebdo*, 20 janvier 2023, consulté le 30 janvier 2023 à : https://www.maroc-hebdo.press.ma/une-crise-d-accueil

6 Guy DI MÉO, *Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et épistémologiques*, op. cit., p. 4

Cette identité territorialisée (ou ce territoire « fondement de l'identité ») est finalement une expression logique du rapport de construction mutuelle qui régit les relations entre les individus organisés en groupes sociaux et les espaces qu'ils investissent.
Si l'identité peut se définir par rapport à la façon dont un individu se perçoit, se présente et se représente, elle est bien évidemment influencée par des paramètres socioculturels et, cela va de soi, géographiques par rapport à l'endroit où il vit.
Dans ce contexte, le territoire joue sans aucun doute un rôle important puisqu'il offre un cadre de référence du point de vue géographique et culturel. De plus, l'identité se construit dans une forme de négociation entre groupes en présence sur un espace donné. Le territoire fait donc partie intégrante du processus de construction identitaire et d'un forme d''enracinement des sociétés et des individus, gage de leur existence sociale par rapport aux autres.
Ainsi, les populations migrantes doivent-elles s'adapter, faire preuve d'une très grande « malléabilité identitaire » qui leur permet bien souvent de dépasser l'étape de la migration pour entrer dans une dynamique d'évolution identitaire.
En effet, l'identité doit être envisagée ici comme la construction sociale qui émerge dans les interactions entre les individus et leur environnement social. Certes, les individus en question ne sont pas les seuls acteurs de cette construction, mais ils sont en relation avec les autres acteurs sociaux et interagissent avec eux pour négocier leur place dans la sphère sociale.
Cette idée d'une négociation peut évidemment s'appliquer à la construction du territoire par les individus. Par suite, ces derniers jouent un rôle dans la construction et la transformation des territoires qu'ils investissent, car ils peuvent en influencer les normes et les pratiques. Cela les pousse également à modifier leurs propres représentations.
En outre, si nous nous plaçons dans une perspective de géographie sociale, nous pouvons dire que le territoire en tant que construction résulte de l'interaction entre les acteurs qui l'occupent et ceux l'utilisent.
C'est dans ce sens ce que la notion de négociation prend toute sa dimension, car les populations migrantes doivent se placer et développer de fines stratégies pour gagner leur inscription territoriale. Leurs pratiques peuvent donc avoir des conséquences sur les structures et les fonctions des territoires dans lesquels les migrants s'insèrent et sur les relations qu'ils vont entretenir avec les acteurs qui y sont déjà présents.
Cela nous amène finalement à évoquer le territoire comme un forme d'ancrage nécessaire. Il est vrai que pour les individus, l'ancrage territorial peut se définir comme une forme d'attachement à la fois social, culturel, mais aussi émotionnel à un lieu géographique, ce lieu étant souvent lié à leur histoire personnelle ou à celle de leur communauté. Cet ancrage peut donc être influencé par divers facteurs parmi lesquels on peut trouver la durée de résidence, les liens familiaux, amicaux, les activités, etc.
Pris dans son acception commune, le mot renvoie à l'idée d'une connexion, d'un attachement, d'un enracinement. Cela est lié au sentiment qu'a une personne de faire partie de quelque chose de plus grand qu'elle, de se sentir en sécurité et de pouvoir s'identifier à ce qui l'entoure. Si nous nous plaçons dans le cadre d'une géographie sensible, l'ancrage peut donc être envisagé comme une manifestation de ce sentiment relevant de l'intime.
Dans ces conditions les personnes qui se sentent déracinées (ou qui ont perdu leur sentiment d'appartenance) en arrivent parfois à éprouver un sentiment de perte ou d'aliénation vis-à-vis de leur environnement.

Cela nous renvoie à l'idée que l'identité spatiale associée à la notion d'ancrage est un processus complexe qui relève largement d'éléments que nous pourrions considérer comme subjectif et relatif aux expériences personnelles. Comme le soulignent France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville[7] :

> Plus généralement, ce besoin de s'ancrer au sein d'un territoire s'effectue selon des modalités propres à chacun, qui se constituent en un tout, une multi-appartenance à laquelle l'individu donne sens. La prise en compte de l'ensemble de la trajectoire migratoire et des lieux investis, qu'ils soient vécus, pratiqués ou même imaginaires, est un élément essentiel de compréhension du sentiment d'appartenance territoriale.

Nous pourrions finalement envisager cette notion d'ancrage du point de vue de la métaphore maritime. Si nous comparons la personne migrante au marin qui jette l'ancre, nous pouvons imaginer qu'à chaque fois qu'il la remonte, elle emporte des fragments des fonds marins, tel un individu s'enrichissant des apports des autres à travers l'acculturation.
Si cette acculturation fait partie de la nature humaine, elle n'est pas pour autant innée. Elle résulte du processus par lequel un individu ou un groupe fait sien des normes, des valeurs, des coutumes ; en d'autres termes le mode de vie d'un autre groupe ou d'une autre entité culturelle. Cette dynamique est particulièrement importante et pleinement constitutive de l'intégration de tout individu dans une société, puisque les êtres humains ont la capacité de s'adapter à des environnements très divers et surtout, à apprendre en permanence. Cette faculté leur donne la possibilité d'adopter de nouvelles normes culturelles et de faire évoluer leurs pratiques en permanence. Dans cette interaction, les individus arrivant en milieu urbain vont fort logiquement faire évoluer leurs pratiques sociales, spatiales et culturelles, en lien avec la ville. Pour certaines personnes, le milieu urbain sera par ailleurs une découverte totale, nous pensons ici plus particulièrement aux migrants arrivant de zones rurales et ayant simplement une expérience fugace de la ville.
Nous pouvons donc parler d'acculturation par rapport au milieu urbain pour toute personne qui s'y inscrit physiquement suite à un choix éclairé ou par la force des choses. Dans le cas de la découverte de la ville, cette acculturation peut prendre la forme de l'adoption de normes sociales, de valeurs ou de comportements spécifiquement urbains, lesquels sont pleinement caractéristiques de la vie urbaine. En ce sens, la ville peut donc être considérée comme un puissant levier d'acculturation et d'intégration culturelle.

* * *

En définitive, il faut souligner l'importance des dynamiques d'acculturation et de création territoriale dans le processus d'installation des personnes en migration. En effet, les migrations (forcées ou choisies) sont constitutives de l'histoire de l'humanité et, de fait permettent à la fois la rencontre et l'échange entre les cultures, même si elles engendrent parfois (dans les cas les plus extrêmes de sociétés mal préparées) des phénomènes de rejet.

---

7 France GUÉRIN-PACE, Olivia SAMUEL et Isabelle VILLE, Sous la dir., *En quête d'appartenances, L'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Ined, 2009, p. 20.

Il faut bien évidemment envisager l'acculturation comme une dynamique multilatérale, un processus créatif d'échanges entre cultures différentes. La migration en milieu urbain est donc tout à fait éclairante, car elle met en contact des individus dans des espaces restreints et dans une « forte densité symbolique » du point de vue du croisement des valeurs et codes en présence.
Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que nombre de personnes en migration s'installant en milieu urbain ont déjà une expérience fine des stratégies développées pour pouvoir se maintenir dans le tissu de la ville, alors que celui-ci est souvent hostile en ce qui concerne l'accès à l'espace.
À ce titre, l'analyse d'Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison[8] est tout à fait pertinente lorsqu'ils avancent :

> Dans cette spirale régressive - de l'urbanisation africaine - comment peut-on demeurer citadins et où ? En jouant sur plusieurs registres, qui visent au maintien dans l'espace de tout ou partie des unités résidentielles et privilégient des mobilités spatiales dans – ou hors de - de la ville, le recours aux activités informelles et à l'agriculture urbaine.

L'observateur comprend donc aisément que les dynamiques et stratégies développées par les individus relèvent bien plus de la question de la géographie sociale sensible que de la planification urbaine à proprement parler.
Lorsque les auteurs évoquent les différents registres sur lesquels peuvent jouer les urbains en mal de territoire ils renvoient finalement à cette géographie sensible qui met l'accent sur l'expérience - individuelle ou collective mais toujours subjective – que les personnes vivent dans leur environnement.
Pour ce qui concerne les personnes en migration, cette approche est tout à fait justifiée dans la mesure où elle permet de prendre en considération la façon dont vivent les individus et surtout la manière dont ils peuvent percevoir l'environnement dans lequel ils arrivent.
Cela peut également nous aider à cerner plus précisément les processus d'acculturation évoqués plus haut, tout en prenant en considération les expériences individuelles ou encore le sentiment d'appartenance qui peut se développer dans un espace donné. Enfin, cette géographie sensible nous offre la possibilité de comprendre la manière dont les migrants perçoivent leur nouveau lieu de vie et comment ils se situent dans l'espace face aux autres habitants, en particulier au regard des différentes stratégies de sociabilité et des différentes formes de négociation qui vont se développer pour accéder à l'espace.
Finalement la géographie - à l'instar d'autres sciences sociales - doit s'efforcer de remettre l'humain au cœur de son projet. Science de l'observation, elle retrouve une force d'analyse toute particulière face aux dynamiques migratoires et à la construction territoriale. En ce sens, elle peut aider à rendre visibles des dynamiques qui semblent se dérouler dans une forme quasiment imperceptible pour témoigner de l'inventivité territoriale des populations en migration.

---

8 Alain DUBRESSON, Jean-Pierre RAISON, *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 122

* * *

Bibliographie

CHAKER Hiba, « Migrants en situation irrégulière à Casablanca : une crise d'accueil », *in Maroc Hebdo*, 20 janvier 2023, consulté le 30 janvier 2023 à : https://www.maroc-hebdo.press.ma/une-crise-d-accueil

CHAUVET Jean-Paul, *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 2006, p.207.

DI MÉO Guy, *Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et épistémologiques*, 2008. halshs-00281929, consulté le 10 septembre 2022 à : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281929/document

DUBRESSON Alain, Jean-Pierre RAISON, *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 122

EBA NGUEMA Nisrine, *Loi sur l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc : les conditions pour résider régulièrement au Maroc*, in Nadia KHROUZ, Nazarena LANZA (dir.), Migrants au Maroc, Centre Jacques-Berque, 2015, consulté le 30 octobre 2022 à : https://books.openedition.org/cjb/891?lang=fr#authors

GUÉRIN-PACE France, SAMUEL Olivia et VILLE Isabelle, Sous la dir., *En quête d'appartenances, L'enquête histoire de vie sur la construction des identités*, Paris, Ined, 2009, p. 20.

KHACHANI Mohamed, *Contribution de la société civile à la coopération UE-Afrique en matière de retour, de réadmission et réintégration : le cas du Maroc*, Bruxelles, European Council on Refugees and Exiles, 2020, consulté le 30 octobre 2022 à : https://ecre.org/wp-content/uploads/2020/11/Les-accords-de-readmission.pdf

* * *

Notice biographique

Docteur en géographie, maître de conférences à l'Institut catholique de Toulouse, Olivier Damourette a travaillé sur le lien entre aide humanitaire et sédentarisation des nomades somali dans l'est du Kenya. Aujourd'hui ses recherches portent sur la prise en compte des mouvements migratoires dans un contexte d'évolution des causes et des conditions de la mobilité ; les questions liées au paysage dans la géographie scolaire ; l'impact de la numérisation du monde dans l'enseignement de la géographie.